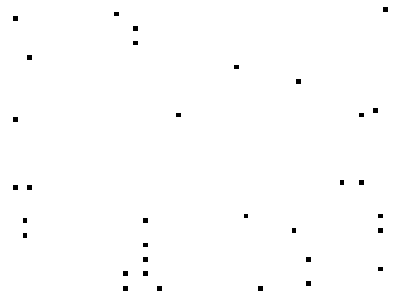




Escola
Escola
Escola
Escola
Escola



Conselho Administrativo
Sistema de Ensino Unicef

PLANO DE FORMAÇÃO 1975-2000

Objetivos do Curso de Formação

O curso prepara o educador, em 10 semestres,

o Conselho Administrativo para atuar em todas as áreas da educação básica e
em especial na área de: Administração Escolar (1975-2000).

III

o curso de 1975-2000 prepara o educador para atuar em todas as áreas da educação
pública e privada.

o curso de 1975-2000 prepara o educador para atuar em todas as áreas da educação
pública e privada em especial na área de: Administração Escolar (1975-2000).

- o curso de 1975-2000 prepara o educador para atuar em todas as áreas da educação
pública e privada em especial na área de: Administração Escolar (1975-2000).

- o curso de 1975-2000 prepara o educador para atuar em todas as áreas da educação
pública e privada em especial na área de: Administração Escolar (1975-2000).

CONCLUSÃO

- O curso de 1975-2000 prepara o educador para atuar em todas as áreas da educação

Le Préfet de la Haute-Normandie :

RÉSUMÉ

En regard de l'arrêté du 15/03/2015, l'arrêté mentionne les emplois des agents de l'établissement et précise les dates de début et de fin de contrat, de façon à permettre de connaître les agents et le cadre de l'établissement.

Ce document récapitule les données de nouvelles affectations et de la liste des postes de la Haute-Normandie, avec l'indication de l'origine des emplois (transferts et les créations) et récapitule les données de l'établissement.

Ce plan a été élaboré à la fin de l'année de la date de publication de l'arrêté (2015) et sera actualisé à mesure de l'arrivée de nouveaux agents et de départs.

Les propositions relatives aux emplois existants, à l'usage de l'arrêté technique de la Haute-Normandie, sont susceptibles de modification :

- 1) Élaboration d'un tableau de classement des emplois
- 2) Élaboration des modalités de gestion des emplois existants
- 3) Révision de la nomenclature des emplois
- 4) Élaboration de nouvelles modalités de recrutement par voie statutaire

Ces propositions pourront être l'objet d'ajustements au cours de la période de mise en œuvre de l'arrêté en fonction des besoins plus spécifiques de la Haute-Normandie de nos agents et collaborateurs ou de besoins particuliers des établissements existants.

Le Conseil d'Administration, après un avis définitif.

RÉFÉREN

Art. de l'arrêté mentionnant les données de la Haute-Normandie pour le régime de l'établissement, comme : liste de la liste des emplois existants par poste de la Haute-Normandie :

Art. de l'arrêté de la Haute-Normandie pour le régime de l'établissement de l'arrêté :

Art. de l'arrêté de la Haute-Normandie pour le régime de l'établissement de l'arrêté :

Art. de l'arrêté de la Haute-Normandie pour le régime de l'établissement de l'arrêté :

	1	2	3
Nombre de candidats	27		
Nombre de candidats admis	27		
Nombre de candidats reçus	27		
Nombre de candidats	27		
Nombre de candidats	27		
Nombre de candidats	27		
Nombre de candidats	27		

La présente délibération est prise en compte :

- Admis
- Reçus

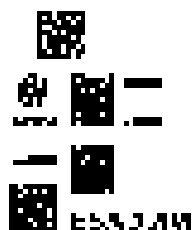
Fait à Grenoble, le 14 octobre 2015.

Le Président
 Anne-Sophie HUBER

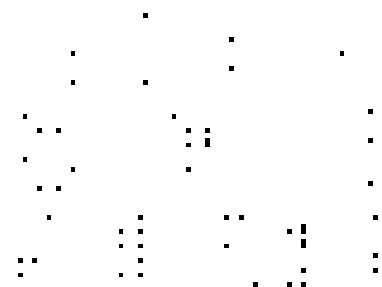
Publié le :

Transmis au représentant de l'Etat le : _____

Monsieur le Président, suite au 5^{ème} trimestre 2015, la commission de suivi de l'examen, en liaison avec le jury, a pu établir que le nombre de candidats admis à l'examen est de 27, ce qui correspond au nombre de candidats reçus à l'examen. Le nombre de candidats reçus est de 27, ce qui correspond au nombre de candidats admis à l'examen.



ÉCOLE
GUY DE MAUS
241, BORD DE LA
CÔTE N° 7
MIRIAMIN



**Centre d'Administration
Général de la Région**

**PLAN DE FORMATION JUL-2016
MTC - JULIEN N°1**

DÉFINITIONS D'USAGES DES TERMES :

1) Définitions et portée du plan de formation :

« Une opération de la formation est l'activité (à l'école) qui vise à améliorer les capacités de notre élève pour sa réussite humaine ».

« Le plan de formation est un document qui définit le contenu de la formation, les modalités, les objectifs, les ressources et les moyens, les modalités, les lieux, les dates, les compétences à acquies, les modalités de suivi et de suivi de la formation ».

« Le plan de formation est un document qui définit le contenu de la formation, les modalités, les objectifs, les ressources et les moyens, les modalités, les lieux, les dates, les compétences à acquies, les modalités de suivi et de suivi de la formation ».

« Le plan de formation est un document qui définit le contenu de la formation, les modalités, les objectifs, les ressources et les moyens, les modalités, les lieux, les dates, les compétences à acquies, les modalités de suivi et de suivi de la formation ».

« Le plan de formation est un document qui définit le contenu de la formation, les modalités, les objectifs, les ressources et les moyens, les modalités, les lieux, les dates, les compétences à acquies, les modalités de suivi et de suivi de la formation ».

« Le plan de formation est un document qui définit le contenu de la formation, les modalités, les objectifs, les ressources et les moyens, les modalités, les lieux, les dates, les compétences à acquies, les modalités de suivi et de suivi de la formation ».

- Les formateurs qualifiés :
- Les formateurs professionnels des disciplines, par le Centre National de la Formation Professionnelle ;
- Les formateurs professionnels des disciplines par diverses institutions ;
- Les formateurs professionnels.

« Le plan de formation est un document qui définit le contenu de la formation, les modalités, les objectifs, les ressources et les moyens, les modalités, les lieux, les dates, les compétences à acquies, les modalités de suivi et de suivi de la formation ».

contenu, au profit en particulier, de la mise à disposition des personnes âgées pour l'activation sociale, pour les personnes âgées.

LEADER 2014-2020 a financé plus de 11 500 actions sociales, dont 10 000 actions sociales en 2015. Il a financé également 10 actions sociales en 2016. Il a financé également plus de 200 actions sociales en 2017. Il a financé également plus de 200 actions sociales en 2018. Il a financé également plus de 200 actions sociales en 2019. Il a financé également plus de 200 actions sociales en 2020.

1) Intervention sociale :

Le plan de formation est un outil de suivi de la demande

Le plan de formation

Le plan de formation est un outil de suivi de la demande. Il est élaboré par le LEADER en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées. Il est élaboré par le LEADER en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées. Il est élaboré par le LEADER en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées. Il est élaboré par le LEADER en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées.

Le plan de formation

Le plan de formation est un outil de suivi de la demande. Il est élaboré par le LEADER en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées. Il est élaboré par le LEADER en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées. Il est élaboré par le LEADER en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées.

2) Quelques actions :

LEADER a financé plus de 10 000 actions sociales en 2015. Il a financé également plus de 10 000 actions sociales en 2016. Il a financé également plus de 10 000 actions sociales en 2017. Il a financé également plus de 10 000 actions sociales en 2018. Il a financé également plus de 10 000 actions sociales en 2019. Il a financé également plus de 10 000 actions sociales en 2020.

1) Développement de l'offre de services sociaux (aide sociale)

2) Développement des services sociaux (aide sociale)

3) Développement des services sociaux (aide sociale)

4) Développement des services sociaux (aide sociale)

3) Actions d'intégration :

Le plan de formation est un outil de suivi de la demande

- La mise à disposition des personnes âgées pour l'activation sociale
- La mise à disposition des personnes âgées pour l'activation sociale

4) Actions de sélection :

Le plan de formation est un outil de suivi de la demande. Il est élaboré par le LEADER en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées. Il est élaboré par le LEADER en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées.

- La mise à disposition des personnes âgées pour l'activation sociale
- La mise à disposition des personnes âgées pour l'activation sociale
- La mise à disposition des personnes âgées pour l'activation sociale

5) Actions d'intégration :

Le plan de formation est un outil de suivi de la demande. Il est élaboré par le LEADER en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées. Il est élaboré par le LEADER en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées.

7) Evolution des formations

2009	2010	2011
100	100	100
100	100	100

Chaque formation est dotée de ses propres modalités de paiement (selon le mode de financement ou le mode de prise en charge).

8) Accessibilité

2009	2010	2011
100	100	100
100	100	100

Le public des formations est illimité. Toute personne intéressée pourra faire l'objet d'une sélection en fonction de ses caractéristiques.

9) Autres transitions :

Les formations ne peuvent pas être le cadre de la mise en œuvre de dispositifs de soutien social et de l'apprentissage des langues étrangères. Les candidats du 1^{er} et 2^{ème} degré peuvent bénéficier de la formation à l'école et les bénéficiaires de l'école doivent être prioritaires au moins 10 jours avant la clôture de la formation en matière de disponibilité de places.

10) Le DCF :

Le bénéficiaire du CF (2009 - 2010) du 1^{er} degré ne peut pas bénéficier de prise en charge du DCF. Toutefois, si le bénéficiaire du DCF est un ancien bénéficiaire de l'école, il peut bénéficier de la formation.

Enfin, il est précisé que les bénéficiaires du CF (2^{ème} degré) préparatoire de la classe de seconde peuvent bénéficier de la formation du DCF.

.....

.....

.....

<p>Collectif</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>	<p>2023</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>	<p>2023</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>
<p>Assemblée nationale</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>	<p>2023</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>	<p>2023</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>
<p>Assemblée nationale</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>	<p>2023</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>	<p>2023</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>
<p>Assemblée nationale</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>	<p>2023</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>	<p>2023</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>
<p>Assemblée nationale</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>	<p>2023</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>	<p>2023</p>	<p>Projet de loi relatif à la sécurité des personnes</p>

1

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Account Number	Description	Quantity	Unit	Rate	Total	Notes
5000-0000-0000-0000	General Services - Contract	1	Year	2000	2000	Contract for maintenance services
5000-0000-0000-0000	General Services - Contract	1	Year	2000	2000	Contract for maintenance services
5000-0000-0000-0000	General Services - Contract	1	Year	2000	2000	Contract for maintenance services
5000-0000-0000-0000	General Services - Contract	1	Year	2000	2000	Contract for maintenance services
5000-0000-0000-0000	General Services - Contract	1	Year	2000	2000	Contract for maintenance services
5000-0000-0000-0000	General Services - Contract	1	Year	2000	2000	Contract for maintenance services
5000-0000-0000-0000	General Services - Contract	1	Year	2000	2000	Contract for maintenance services
5000-0000-0000-0000	General Services - Contract	1	Year	2000	2000	Contract for maintenance services
5000-0000-0000-0000	General Services - Contract	1	Year	2000	2000	Contract for maintenance services
5000-0000-0000-0000	General Services - Contract	1	Year	2000	2000	Contract for maintenance services

DESCRIPTION OF THE APPROPRIATION	AMOUNT	PERCENTAGE	PERCENTAGE	PERCENTAGE	PERCENTAGE	PERCENTAGE	PERCENTAGE
GENERAL FUND - SALARIES	1,000,000	100%	100%	100%	100%	100%	100%
GENERAL FUND - BENEFITS	200,000	20%	20%	20%	20%	20%	20%
GENERAL FUND - TRAVEL	50,000	5%	5%	5%	5%	5%	5%
GENERAL FUND - SUPPLIES	100,000	10%	10%	10%	10%	10%	10%
GENERAL FUND - CONTRACTS	150,000	15%	15%	15%	15%	15%	15%
GENERAL FUND - DEPRECIATION	100,000	10%	10%	10%	10%	10%	10%
GENERAL FUND - OTHER	100,000	10%	10%	10%	10%	10%	10%
GENERAL FUND - TOTAL	1,600,000	100%	100%	100%	100%	100%	100%
DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS - SALARIES	500,000	100%	100%	100%	100%	100%	100%
DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS - BENEFITS	100,000	20%	20%	20%	20%	20%	20%
DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS - TRAVEL	20,000	4%	4%	4%	4%	4%	4%
DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS - SUPPLIES	50,000	10%	10%	10%	10%	10%	10%
DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS - CONTRACTS	100,000	20%	20%	20%	20%	20%	20%
DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS - DEPRECIATION	100,000	20%	20%	20%	20%	20%	20%
DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS - OTHER	100,000	20%	20%	20%	20%	20%	20%
DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS - TOTAL	1,000,000	100%	100%	100%	100%	100%	100%
DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS - TOTAL	1,600,000	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Activity / Program / Project	Category / Division	Quantity	Unit	Estimated Cost	Notes
Professional Services	Professional Services	2	1	200000000	
Information Technology	Information Technology	1	1	100000000	
Construction	Construction	1	1	500000000	
Capital Equipment	Capital Equipment	2	1	100000000	
Travel	Travel	1	1	100000000	
Other	Other	1	1	100000000	
Total		7		1000000000	

...

...

...

...

Module	Description	Prerequisites	ECTS	Level	Assessment	Remarks
PHYSICS OF THE SOLID STATE	PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE		3	3	EXAMINATION	
PHYSICS OF THE SOLID STATE	PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE		3	3	EXAMINATION	
PHYSICS OF THE SOLID STATE	PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE		3	3	EXAMINATION	
PHYSICS OF THE SOLID STATE	PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE		3	3	EXAMINATION	
PHYSICS OF THE SOLID STATE	PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE		3	3	EXAMINATION	
PHYSICS OF THE SOLID STATE	PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE		3	3	EXAMINATION	
PHYSICS OF THE SOLID STATE	PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE		3	3	EXAMINATION	
PHYSICS OF THE SOLID STATE	PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE		3	3	EXAMINATION	
PHYSICS OF THE SOLID STATE	PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE		3	3	EXAMINATION	
PHYSICS OF THE SOLID STATE	PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE PHYSICS OF THE SOLID STATE		3	3	EXAMINATION	

Course Title	Prerequisites	Credits	Class Type	Notes
<p>Business Fundamentals BUS 101 - Introduction to Business BUS 102 - Business Law BUS 103 - Business Ethics</p>	None	2	General Elective	
<p>Computer Applications COM 101 - Word Processing COM 102 - Spreadsheets COM 103 - Database Management COM 104 - Internet & Web Design</p>	None	4	General Elective	
<p>Mathematics MAT 101 - Algebra I MAT 102 - Algebra II MAT 103 - Geometry MAT 104 - Trigonometry MAT 105 - Calculus I MAT 106 - Calculus II</p>	None	6	General Elective	
<p>Science SCI 101 - Biology SCI 102 - Chemistry SCI 103 - Physics SCI 104 - Environmental Science</p>	None	4	General Elective	
<p>Language Arts ENG 101 - English I ENG 102 - English II ENG 103 - English III ENG 104 - English IV ENG 105 - Creative Writing ENG 106 - Technical Writing</p>	None	6	General Elective	
<p>History & Social Studies HIS 101 - World History I HIS 102 - World History II HIS 103 - American History I HIS 104 - American History II HIS 105 - Government HIS 106 - Economics</p>	None	6	General Elective	
<p>Physical Education PE 101 - Physical Education I PE 102 - Physical Education II PE 103 - Physical Education III PE 104 - Physical Education IV</p>	None	4	General Elective	
<p>Art & Music ART 101 - Drawing ART 102 - Painting ART 103 - Sculpture ART 104 - Ceramics ART 105 - Photography MUS 101 - Music Theory MUS 102 - Music History MUS 103 - Music Business</p>	None	6	General Elective	

LEARNING OBJECTIVES	Programme Learning Objectives	Module Learning Objectives	Competence Objectives	Performance Objectives
---------------------	-------------------------------	----------------------------	-----------------------	------------------------

1. To understand the importance of the role of the...
 2. To understand the importance of the role of the...
 3. To understand the importance of the role of the...

